

- Est-ce qu'il y a des oppositions ? Néant
 - Des abstentions ? Néant
- Merci. Le rapport n°14 est adopté à l'unanimité.

08 80 08 80 08 80

Rapport n°15 – DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN : Projet de réalisation d'une Maison de la Santé pluridisciplinaire et universitaire sur le quartier de Bel Air – Octroi d'une subvention

Rapporteur : Mme le Maire.- Présentation du rapport

C'est un rapport évoquant un projet un peu particulier. En juin 2009, il a été créé une association loi 1901, dénommée « Maison de santé pluridisciplinaire et universitaire Bel Air ». Cette association a entre autre, pour objet :

- De favoriser l'accès aux soins pour tous, dans le cadre d'une prise en charge pluridisciplinaire et permettant une véritable coordination des soins.
- La pratique d'une médecine dans le cadre d'une approche globale du patient.
- La réalisation d'actions de prévention et d'éducation à la santé qui sont en étroit partenariat avec ce qu'on a évoqué il y a quelques instants.
- La promotion de l'enseignement et de la recherche dans la discipline de la médecine générale et des soins primaires.
- Et aussi le respect des dispositions conventionnelles et réglementaires relatif aux tarifs de séances de soins.

Cette association a répondu à l'appel à projet de juillet 2011 qui avait été lancé par l'Agence nationale pour la cohésion Sociale et l'égalité des chances (l'ACSE), portant

sur le renforcement de l'offre de soin de premier recours dans les quartiers de la Politique de la ville. Elle a déposé un projet de réalisation d'une maison de la santé pluridisciplinaire et universitaire sur le quartier de Bel Air, quartier qui compte 2 500 logements sociaux et qui était classé en catégorie un du contrat urbain de cohésion sociale.

L'ACSE a retenu la candidature de l'association et lui a attribué une subvention de 40 000 € pour la réalisation d'une étude d'opportunité et d'autre part, un soutien financier pour l'ingénierie et l'accompagnement du porteur de projet.

L'étude d'opportunité a déjà commencé et consiste à :

- Évaluer les besoins de la population en matière de soins
- Actualiser les données en matière d'offre de soin sur le territoire et notamment évidemment sur le plateau de Bel Air.
- Dénombrer les effectifs et la qualité des professionnels de santé.
- Apprécier le contexte des autres activités du secteur,
- Approcher les besoins en surface pour les locaux d'une future Maison de la santé.

Bref, toute une série de points importants qui sont évalués là.

- Et aussi, évidemment, réaliser une première approche financière de l'exploitation d'une telle Maison de Santé.

L'association sollicite également la Ville pour l'obtention

d'une subvention de 10 000 €, en complément de la subvention octroyée par l'ACSE.

Compte tenu de l'intérêt des objectifs poursuivis par cette association, du partenariat qui existe déjà dans le cadre de l'Atelier Santé Ville, dont a parlé à l'instant Françoise CHAVAGNE, porté par le C.C.A.S. et la Fédération des Maisons de Santé en Rhône Alpes, l'Union Régionale des Professionnels de Santé et l'association Santé Ville, aujourd'hui, il vous est proposé que notre Ville apporte son soutien financier pour la réalisation de l'étude d'opportunité et l'accompagnement du porteur de projet.

Je pense que c'est un dossier important. J'espère qu'on ne s'en arrêtera pas là non plus et que l'on pourra aller jusqu'au bout, parce que je crois que ce serait évidemment quelque chose de particulièrement satisfaisant et répondant à de vrais besoins, puisqu'il y a quand même un certain nombre de médecins qui sont partis en retraite et qui n'ont pas toujours été remplacés. Donc avant qu'il y ait vraiment un désert médical sur ce territoire, il est bon qu'effectivement, on puisse anticiper au maximum et cette association porte bien un objectif aussi important.

Je ne sais pas s'il y a des remarques, des interventions ?
... (Néant).

Je soumets ce rapport à votre approbation :

- Est-ce qu'il y a des oppositions ? Néant
- Des abstentions ? Néant

Merci. Le rapport n°15 est adopté à l'unanimité.